

La montagne de Loubaresse



Visorando



Randonnée n°12999121

Une randonnée proposée par dougere

Montée par une draille à moutons sur une crête magnifique. Vue sur le Mont Ventoux, le plateau de Montselgues et le Mont Lozère. Descente jusqu'à contempler Loubaresse blotti autour de son église dont le clocher est une ancienne tour de guet.

Durée :	2h35	Difficulté :	Facile
Distance :	6.21km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	278m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	279m	Région :	Massif central
Point haut :	1413m	Commune :	Loubaresse (07110)
Point bas :	1121m		

Description

Parking au petit cimetière le long de la D24.

(D/A) Longer le cimetière à main droite en se dirigeant vers le village, et serrer à droite à la fourche.

(1) Virer à gauche à l'angle de la maison pour rejoindre l'église. Longer celle-ci à main droite puis suivre la rue qui monte jusqu'à la D24. Traverser la route et prendre en face la draille à moutons qui supporte le GR® 4 jusqu'au col.

(2) Quitter le GR® 4 et prendre la piste de gauche direction Borne. Plus loin, laisser partir un chemin sur la droite et filer tout droit jusqu'au prochain croisement.

(3) Quitter la piste pour emprunter sur la gauche un sentier qui descend rapidement direction Loubaresse. Rejoindre la Croix de Saint-Jean.

(4) Prendre à droite puis poursuivre à gauche quelques dizaines de mètres plus loin, direction Loubaresse.

(5) Traverser à deux reprises la départementale D24 au Fer à Cheval, et continuer sur la piste en face. Serrer à gauche à la fourche et poursuivre sur la piste carrossable.

(6) Quitter la piste carrossable pour un chemin à gauche qui démarre en épingle, traverser le ruisseau et rejoindre le GR® sous une ferme auberge. Le suivre à gauche pour déboucher sur la D24.

(7) Traverser la route et remonter au village par le GR® qui devient une petite route goudronnée (Chemin du Pagel).

(1) Poursuivre tout droit pour revenir au parking du cimetière **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking du cimetière**
N 44.60081° / E 4.048728° - alt. 1211m - km 0
- 1 Croisement de la boucle. Passage proche source de - Beaume (rivière) - Affluent de l'Ardèche**
N 44.60002° / E 4.049881° - alt. 1204m - km 0.13
- 2 Col Pratarabiat**
N 44.608798° / E 4.057995° - alt. 1369m - km 1.41
- 3 Poteau Bravefont**
N 44.608915° / E 4.044838° - alt. 1390m - km 2.66
- 4 Croix de Saint-Jean**
N 44.601563° / E 4.04531° - alt. 1214m - km 3.58
- 5 Croisement sur D24**
N 44.59992° / E 4.04473° - alt. 1191m - km 3.79
- 6 Abandon de piste - Chemin à gauche**
N 44.593571° / E 4.055118° - alt. 1123m - km 5.12
- 7 Croisement avec D24**
N 44.596177° / E 4.053359° - alt. 1141m - km 5.52
- D/A Parking du cimetière**
N 44.600777° / E 4.048746° - alt. 1210m - km 6.21

Informations pratiques

Fontaine d'eau potable sur la place du village.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-montagne-de-loubaresse/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

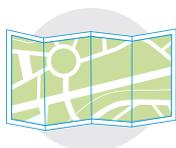
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.